

Fonds d'aide pour les organismes communautaires, une aide attendue!

Sherbrooke, le 13 août 2020 – Le Regroupement des organismes communautaires (ROC) de l'Estrie salue l'annonce d'un fonds d'aide aux organismes communautaires afin de leur permettre de maintenir leurs activités et leurs services auprès des populations qu'ils desservent, mais s'inquiète toutefois d'une répartition inéquitable entre les régions.

Selon ce qui circule, la moitié des sommes devrait être versée aux organismes situés dans la région de Montréal. Or, bien que nous soyons solidaires et conscients des particularités de la région métropolitaine, il y a lieu de s'inquiéter sur les iniquités que cela peut engendrer dans les régions qui sont aussi touchées par la crise sanitaire. « Les régions ont à faire face à toutes sortes de défis lorsqu'il est question de levées de fonds et de collectes de dons notamment en raison de la concurrence entre les « causes » auprès d'une population beaucoup moins nombreuse », mentionne la directrice du ROC de l'Estrie, Claudelle Cyr.

En Estrie, les organismes rivalisent avec les grandes fondations telles que le CHUS, l'Université de Sherbrooke et Centraide par exemple, pour une population de 500 000 habitants. « La poche des citoyens et citoyennes à un fond et les gens se retrouvent parfois sursollicités, tant par les grandes fondations, que par les organismes communautaires. De plus, la crise sanitaire a engendré de nombreuses pertes d'emplois et de l'insécurité économique pour plusieurs personnes. Pour les organismes, il est évident que la recherche de revenu complémentaire au financement à la mission octroyé par l'État devient un vrai casse-tête. C'est encore plus vrai dans les milieux ruraux ou les petites municipalités telles que Weedon, Asbestos ou Farnham », ajoute Mme Cyr. C'est pourquoi le ROC espère que la répartition de l'aide gouvernementale tiendra compte de ces particularités.

Selon un sondage mené auprès de l'ensemble des organismes de la province, les pertes de revenus en Estrie totalisent plus de 3 millions \$. « Et encore, ce 3 millions est conservateur puisque ce sont 60% des organismes de la région qui ont répondu », précise la directrice. « Plusieurs organismes s'inquiétaient de savoir s'ils arriveraient à maintenir leurs activités et services tout au long de l'année. Certains accusent des pertes de plus de 100 000\$ faute de pouvoir tenir leurs activités de financement, l'aide annoncée aujourd'hui devrait permettre de maintenir leur offre de services. Cependant, cela témoigne aussi du sous-financement chronique auquel font face la majorité des organismes. Un financement de l'État adéquat permettrait aux organismes de garder la tête hors de l'eau lors de situation particulière comme on le vit aujourd'hui », estime Claudelle Cyr.

Le ROC est toutefois heureux de voir qu'il revient au CISSS-CIUSSS d'établir les mécanismes de répartition auprès des organismes dans leur région. Des mécanismes sont déjà en place avec le CIUSSS de l'Estrie-CHUS permettant au ROC de jouer un rôle consultatif dans les scénarios qui seront établis, et ce, dans le respect de notre cadre de relation entre le CIUSSS et les organismes communautaires.